

# CONSEIL GENERAL DE TARN ET GARONNE

—

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 25 mars 2013

CP 03/13-41

*L'an deux mille treize, le 25 mars à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote: MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Astoul, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quèreilhac.*

### **AIDE DU DEPARTEMENT EN MATIERE D' ACTIONS PUBLIQUES D'ACCOMPAGNEMENT D'O.P.A.H.**

COMMUNES DE : CAUMONT, DUNES, ESPALAIS,  
LABASTIDE ST PIERRE, MONTECH, POMMEVIC, ROUECOR, VERDUN SUR  
GARONNE et COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRASSES ET VALLEE DE  
L'AVEYRON et COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND  
MONTAUBAN

#### **I - RAPPEL**

Une O.P.A.H. est une procédure d'incitation publique à la réhabilitation de logements privés, qui comporte un programme d'opérations d'aménagement réalisées par des communes (actions publiques d'accompagnement).

Ces programmes sont financés par la Région et par le Conseil Général. Ce dernier intervient à hauteur de 20% de 122 000 € HT par tranche de travaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre des contrats de pays, le champ d'application de cette politique « actions publiques d'accompagnement OPAH » est étendu au cas par cas pour financer spécifiquement des projets communaux ou intercommunaux à vocation touristique, patrimoniale et de cadre de vie en partenariat avec la Région.

## **II - FINANCEMENT DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT**

Ces actions sont financées à l'origine par le Fonds d'aménagement Urbain (1976) de l'Etat, remplacé en 1984 par le Fonds Social Urbain, auquel la Région s'est substituée en 1985.

Depuis 1997, les interventions de la Région et du Département, dans le cadre de contrats de terroir et de pays, permettent un financement conjoint des OPAH.

Les actions publiques d'accompagnement d'OPAH s'inscrivent dans le cadre des contrats de pays.

La Commission Permanente ayant délégation de compétence pour statuer sur les demandes, je vous serais obligé de bien vouloir examiner les dossiers présentés et de me faire connaître votre décision.

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits au Budget Départemental de l'exercice en cours, article 204142, sous-fonction 74.

Autorisation de programme 2013.....	<b>700 000 €</b>
Engagé à la commission permanente de ce jour.....	<b>243 319 €</b>
Disponible.....	<b>456 681 €</b>

### **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

**LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Accorde les subventions départementales suivantes d'un volume global de 243 319 € :

*demandes présentées dans le cadre des conventions territoriales des pays*

<b>COMMUNE/ COMMUNAUTE DE COMMUNES - OPERATION -</b>	<b>MONTANT TRAVAUX € HT</b>	<b>SUBVENTION</b>
<p><b>1) CAUMONT</b> Restructuration du centre bourg suite à la création du quartier « Les Vergers » - Tranche 2 - OPAA/ACO00494 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre de la convention territoriale du Pays Garonne Quercy Gascogne Année 2012/Phase 1, validée en Commission Permanente du 29 octobre 2012.</p>	145 950	122 000 x 20 % <b>= 24 400 €</b>
<p><b>2) C.C. TERRASSES ET VALLEE DE L'AVEYRON</b> Aménagements des abords du pôle intercommunal des services publics à Nègrepelisse. OPAA/ACO00369 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre de la convention territoriale du Pays Midi Quercy Année 2009/Phase 3, validée en Commissions Permanentes du 29 mars 2010 et du 24 octobre 2011.</p>	125 850	<b>60 408 €</b> (forfait)
<p><b>3) DUNES</b> Réalisation du piétonnier du Grangé et de la Place des Goujous. OPAA/ACO00342 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre de la convention territoriale du Pays Garonne Quercy Gascogne Année 2012/Phase 1, validée en Commission Permanente du 29 octobre 2012.</p>	52 492	52 492 x 20 % <b>= 10 498 €</b>
<p><b>4) ESPALAIS</b> Travaux complémentaires pour l'aménagement de la rue Pertuzet. OPAA/ACO00544 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre de la convention territoriale du Pays Garonne Quercy Gascogne Année 2011/Phase 2, validée en Commission Permanente du 16 avril 2012.</p>	24 820	24 820 x 20 % <b>= 4 964 €</b>
<p><b>5) C.A. GRAND MONTAUBAN</b> Réalisation de la voie d'accès à la plaine de jeux de Bressols depuis la RD n° 930. OPAA/ACO00502 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat d'agglomération du Grand Montauban Année 2012/Phase 1, validée en Commission Permanente du 29 octobre 2012.</p>	109 170	109 170 x 20 % <b>= 21 834 €</b>
<p><b>6) LABASTIDE ST PIERRE</b> Aménagement du centre bourg et de ses espaces publics - Tranche 3: entrées ouest, sud, nord et secteur Bravin. OPAA/ACO00644 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre de la convention territoriale du Pays Montalbanais Année 2012/Phase 1, validée en Commission Permanente du 29 octobre 2012.</p>	998 186	122 000 x 20 % <b>= 24 400 €</b>

<b>COMMUNE/ COMMUNAUTE DE COMMUNES - OPERATION -</b>	<b>MONTANT TRAVAUX € HT</b>	<b>SUBVENTION</b>
<b>7) MONTECH</b> Aménagement de l'avenue de Belcante - Tranche 1 : impasse cavalié-lunel à route de carrié. OPAA/ACO00638 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre de la convention territoriale du Pays Montalbanais Année 2012/Phase 1, validée en Commission Permanente du 29 octobre 2012.	118 079	118 079 x 20 % = <b><u>23 615 €</u></b>
<b>8) POMMEVIC</b> Requalification du centre bourg Tranche 1 phase b : place de la mairie, rue de l'église et rue du cimetière. OPAA/ACO00351 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre de la convention territoriale du Pays Garonne Quercy Gascogne Année 2011/Phase 2, validée en Commission Permanente du 16 avril 2012.	399 094	122 000 x 20 % = <b><u>24 400 €</u></b>
<b>9) ROQUECOR</b> Aménagement des espaces publics du village - Tranche 2 : place des commerces, parvis de l'église et boulevard du foirail. OPAA/ACO00422 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre de la convention territoriale du Pays Garonne Quercy Gascogne Année 2012/Phase 1, validée en Commission Permanente du 29 octobre 2012.	270 551	122 000 x 20 % = <b><u>24 400 €</u></b>
<b>10) VERDUN SUR GARONNE</b> Travaux d'aménagement d'un espace public rue Pasteur - Tranche 2 -. OPAA/ACO00353 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre de la convention territoriale du Pays Garonne Quercy Gascogne Année 2011/Phase 2, validée en Commission Permanente du 16 avril 2012.	345 000	122 000 x 20 % = <b><u>24 400 €</u></b>

**TOTAL.....243 319 €**

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 204142, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,